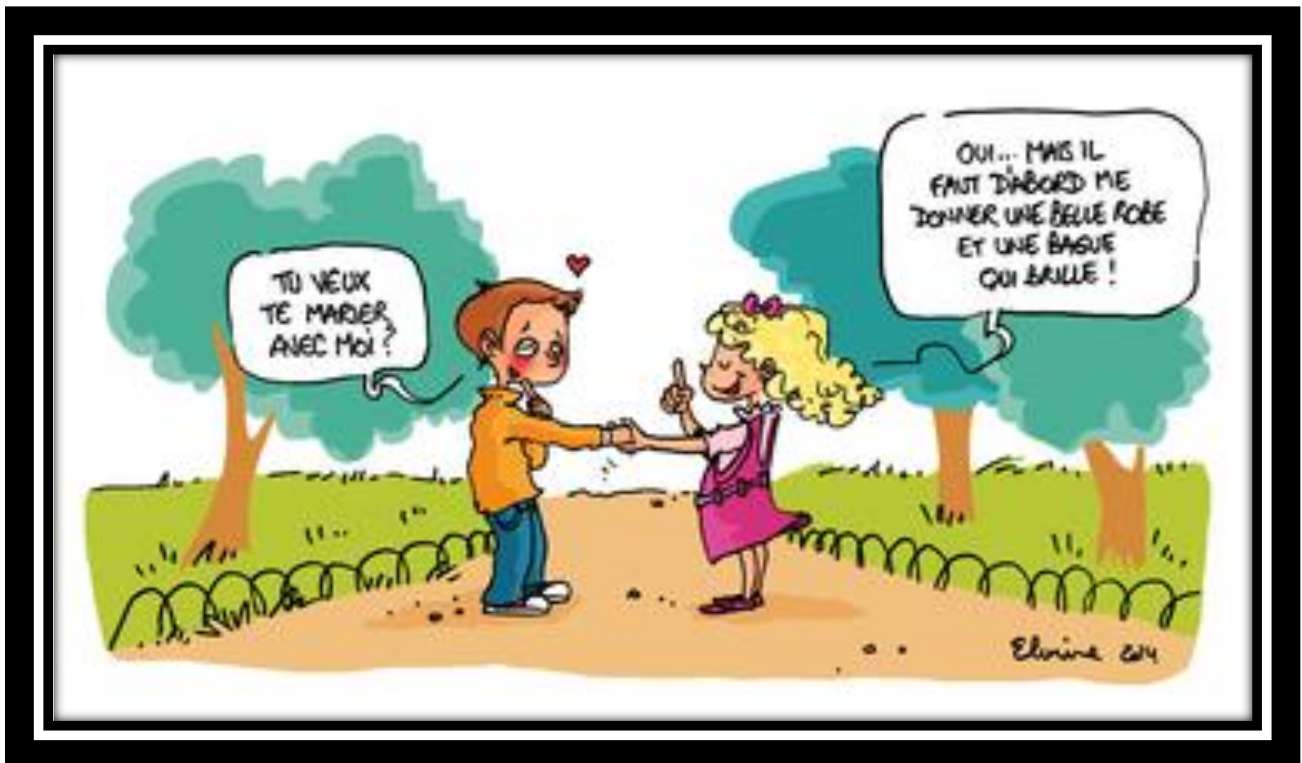


Le b.a.-ba du mariage (1)

Cette petite alliance qui renvoie à la grande



Créé à l'image de Dieu, l'être humain est conçu avec la capacité et le besoin de se donner dans une relation d'amour. Le mariage chrétien est donc naturel... et surnaturel : dans ce sacrement, Dieu s'engage aux côtés des époux pour qu'ils s'aiment à la mesure de l'amour du Christ pour son Église.

En Inde, les mariés se passent une bague à l'orteil. Au Japon, ils échangent une coupe de saké. Quelle qu'en soit la forme, il s'agit de se dire « oui » devant témoins, en signe du sérieux de cet engagement à former un couple et à fonder une famille. Le mariage n'est pas qu'une affaire privée, c'est aussi une institution sociale très importante.

1/ L'être humain a été créé couple, famille, relation

Dans cette réalité, l'Église voit la marque d'une vocation à l'amour inscrite au plus profond de l'homme :

« L'homme ne peut vivre sans amour. Il demeure pour lui-même un être incompréhensible, sa vie est privée de sens, s'il ne reçoit pas la révélation de l'amour, [...] s'il n'en fait pas l'expérience. »

Jean-Paul II, Redemptor hominis, n° 10

Et la grande révélation chrétienne est que cette vocation est due à la nature même de l'homme.

Créé à l'image de Dieu qui est amour (communauté d'amour, famille, relation d'amour entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit), l'être humain a été créé « homme et femme » (Genèse 1, 27) : il a été créé couple, famille, relation^[1].

L'homme et la femme, deux personnes différentes mais égales et complémentaires^[2], sont faits l'un pour l'autre : pour qu'ensemble ils soient communion d'amour, pour qu'ils ne soient plus « deux mais une seule chair » (Matthieu 18, 6).

**« L'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme
et tous deux ne feront qu'un. »**

Genèse 2, 24

L'homme ne veut pas d'un amour conditionnel, limité : il veut un amour « pour toujours », entier. À l'image de l'amour absolu et indéfectible que Dieu porte à l'homme, l'amour entre l'homme et la femme est appelé lui aussi à être indéfectible.

Les mariés sont appelés à « *vivre dans l'amour, être féconds et être les témoins d'un Dieu qui nous aime d'un amour infini* » (Youcat n° 260).

Des personnes de même sexe peuvent-elles se marier ?

L'Église catholique considère que l'homosexualité ne peut être vue comme une manière parmi d'autres de vivre sa sexualité. En effet, l'homosexualité traduit une difficulté à vivre la différence sexuelle, fondatrice de la relation de couple. Cette différence fondamentale inscrit l'homme et la femme dans une altérité qui, si elle est respectée, leur garantit la non-appropriation de l'autre. C'est dans cette relation de don de soi, d'accueil de l'autre et de fécondité qu'ils peuvent vivre une communion semblable à celle des trois Personnes divines^[3].

Si l'Église appelle à accueillir les personnes homosexuelles avec toute la charité du Christ, elle appelle aussi à dire la vérité sans juger. La différence sexuelle est essentielle dans la construction de la personne, du couple et des enfants. Pour ces raisons et d'autres, l'Église considère qu'un mariage ne peut pas être contracté par deux personnes de même sexe.

2/ La vie de couple n'est pas un long fleuve tranquille !

Cette vision du mariage peut paraître bien idéaliste. La vie de couple n'est pas un long fleuve tranquille ! Les incompréhensions, voire les disputes, peuvent émailler la vie quotidienne... quand ce ne sont pas des maux plus graves, comme l'infidélité, qui viennent ébranler et briser le couple.

L'Église affirme que cela n'est pas dû à la nature de l'homme et de la femme, ni à celle du mariage qui est bon en soi, mais au péché. [Le premier péché a brisé la communion originelle et paradisiaque entre l'homme et Dieu, et donc aussi entre l'homme et la femme](#) : de là ces discordes, cet instinct de domination, qui grèvent la vie du couple.

Cependant, ce que Dieu a voulu sur le mariage et sur la vocation de l'homme et de la femme à être féconds n'est pas perdu. Tout au long de l'Ancien Testament, on voit ainsi un Dieu infiniment bon, patient et fidèle, ré-apprendre à son peuple son plan originel sur l'amour entre l'homme et la femme. « *Les lois qui visent à protéger le mariage sont comme des balises qui indiquent le chemin du retour au bonheur des origines* », indique le cardinal Schönborn dans son livre [Les Sources de notre foi](#). « *Le Cantique des cantiques chante la beauté de l'amour : pur reflet de l'amour de Dieu pour les hommes, aussi fort et passionné. La Bible n'a pas d'image plus forte pour symboliser l'alliance de Dieu avec son peuple que l'amour entre les fiancés et les époux*^[4]. »

« L'amour est fort comme la mort [...] : ses flammes sont des flammes de feu, fournaises divines. Les grandes eaux ne pourront éteindre l'amour, ni les fleuves « l'emporter. »

Cantique des cantiques 8, 6-7

3/ Le sacrement du mariage : bien plus qu'une gentille bénédiction

Et Dieu ne laisse pas l'homme « se dépêtrer » tout seul : non seulement il s'engage aux côtés des époux pour les aider à atteindre cet amour que rien ne peut éteindre, mais il transfigure leur amour humain.

En mourant sur la Croix, le Christ a été jusqu'au don de sa vie pour sauver l'humanité et la rétablir dans la communion avec Dieu. Il l'a fait de manière nuptiale : il a épousé son Église pour toujours, et ainsi il a retrouvé la vérité primordiale du mariage.

Le Christ a fait du mariage un sacrement. Non pas une gentille bénédiction d'un lien humain déjà existant, mais un acte dans lequel Dieu se donne tout entier aux époux, pour changer leur amour humain en amour divin, surnaturel, « à la manière de Dieu » – comme l'eau a été changée en vin lors des noces de Cana.

Notons que le mariage est le seul [sacrement](#) qui n'est pas conféré par un prêtre ou par un diacre, mais par les époux eux-mêmes. Cela se fait au moment de l'échange mutuel de leur consentement à se donner l'un à l'autre sans retour.

Le sacrement du mariage facilite ce don exclusif et sans reprise possible au conjoint, don orienté vers la fécondité[5]. Si les époux le reçoivent avec foi (même toute petite, mais avec le désir de la faire grandir), s'ils laissent Dieu aimer en eux jour après jour... alors la grâce du sacrement peut se déployer pour les aider à aimer comme Dieu aime : en pardonnant, en aimant fidèlement, gratuitement. Ce ne sera jamais un « coup de baguette magique » : [le mariage est un défi de chaque jour](#).

Mystérieusement, les époux chrétiens vivent leur amour à l'image de celui du Christ pour l'Église. Leur couple devient signe des noces du Christ avec son Église : alliance nouvelle et éternelle qui n'a pas été conclue sur un lit de roses mais sur la Croix...

Dieu se donne aux époux pour qu'ils aient cette capacité d'être signe, il leur donne ces grâces qui peuvent donner « la capacité de l'impossible » (Père Martelet).

« Vous, les hommes, aimez votre femme à l'exemple du Christ : Il a aimé l'Église, il s'est livré lui-même pour elle [...]. C'est de la même façon que les maris doivent aimer leur femme : comme leur propre corps. »

Épître aux Ephésiens 5, 25-28

Le sacrement du mariage : invention humaine ou institution du Christ ?

Avant de reconnaître « officiellement » ce sacrement et d'en fixer les modalités précises, l'Église a longuement médité sur ce don que lui a fait le Christ. L'histoire du mariage chrétien s'étale donc sur plusieurs siècles :

- **Le Christ** lui-même a rendu au mariage sa dignité entière et ses exigences initiales (*Marc 10, 2-12*), et il l'a sanctifié.

Dès les tout débuts de l'Église (comme le montrent les Épîtres du Nouveau Testament – cf. *Éphésiens 5, 21-33*), **les Apôtres** ont donc conscience de la valeur sacramentelle du mariage « *dans le Seigneur* ».

- Dans **les premiers siècles**, en Occident, les chrétiens se marient comme tout le monde, selon les traditions locales (présidence du père de famille, don d'un anneau, entrée de la femme dans la maison de son mari...). Cependant, le mariage est préparé et vécu dans la foi. Une importance particulière est donnée à la procréation et à l'éducation des enfants. L'avis de l'évêque est sollicité. La rencontre entre la vision chrétienne et le droit romain fait que le mariage se fait par le consentement des époux.

- **Saint Augustin (fin du iv^e - début du v^e siècle)** pose les bases de la théologie du mariage : les époux sont égaux car ils sont l'image de l'union du Christ et de l'Église ; le mariage est saint parce que bon et apportant trois biens aux époux : la fidélité, les enfants, le sacrement ; il n'y a qu'un seul véritable amour, l'amour de prédilection : celui du Christ pour son Église, celui des deux époux.

- En **1215, au concile de Latran IV**, l'Église discerne, désormais explicitement, parmi les nombreux signes de la grâce dont elle fait usage, ceux qui la dispensent et sont nécessaires à la vie des chrétiens ou de certains d'entre eux (comme pour l'Ordre ou le mariage). **Le concile de Trente** en définit le nombre en **1547** : sept, le chiffre de la plénitude. Parmi eux, le mariage.

- Pour éviter les mariages clandestins et pour que l'Église bénisse le mariage dans un cadre liturgique, le concile de Trente rend obligatoire (cela se faisait cependant déjà **depuis le xi^e siècle**) la présence du curé et d'autres témoins. Il souligne ses trois conditions : fécondité, fidélité, indissolubilité.

[1] [Découvrons l'amour](#), Mame-Edifa, p. 188-189.

[2] *C'est une vérité profonde contenue dans le deuxième récit de la Création : en disant qu'Ève est tirée d'une côte d'Adam, ce texte nous dit que la femme est de même nature que l'homme, la « chair de sa chair », et qu'elle lui est égale en dignité.*

[3] [Qui nous montrera le bonheur ? Document de l'animateur](#), Mame-Tardy, p. 25.

[4] *Parole et Silence*, p. 194-195.

[5] *Chrétien, quelle est ta foi ?*, Desclée de Brouwer, p. 141.

[6] *Nihil obstat*, Père Patrice Sicard, le 19 décembre 2014 ; *Imprimatur*, Père Maurice Vidal, le 19 décembre 2014.